

La recherche de gaz dans le sous-sol du Gros-de-Vaud, c'est pour bientôt

LUNDI 08 SEPTEMBRE 2014

Mario Togni [1]

ENERGIE • Le consortium américano-suisse PEOS-SEAG s'apprête à lancer des forages exploratoires sur quatre sites «prometteurs» du canton de Vaud. Interrogations.

Les options de publication

Non

Journaliste:
Mario Togni

La quête de gaz dans le sous-sol du Gros-de-Vaud pourrait prochainement entrer dans une phase concrète. Après des sondages sismiques menés en 2011, le consortium américano-suisse PEOS-SEAG s'apprête à lancer des forages exploratoires sur cinq sites «prometteurs», dont quatre sur territoire vaudois. Les communes de Dommartin, Montanaire et Sullens sont concernées. Le quatrième lieu n'est pas communiqué, dans l'attente d'un accord avec des propriétaires fonciers.

«Les demandes de permis de construire seront déposées dans les prochaines semaines», assure Conrad Frey, directeur de SEAG, partenaire suisse du consortium. Des séances publiques d'information sont prévues dans la foulée. Le groupe mène des démarches similaires dans le canton de Berne, en vue d'un forage à proximité de Rapperswil.

Villageois informés

Dans le Gros-de-Vaud, les habitants des villages ciblés ont été informés cet été par un tout-ménage. PEOS AG est la filiale zurichoise du groupe américain eCORP, basé au Texas, actif dans l'exploitation et le stockage de gaz conventionnel mais aussi de gaz de schiste. Elle est associée en Suisse à SEAG, qui détient les concessions et gère les contacts avec les autorités locales. La recherche vise des gisements de gaz naturel à plus de 3000 mètres de profondeur.

Pour y parvenir, le consortium utilisera une machine dite «slim hole», qui comme son nom l'indique permet de creuser un trou étroit de 25 cm de diamètre au sol, pour finir à quelques cm en profondeur. La surface nécessaire aux travaux est d'un peu moins d'un hectare et requerra une activité 24 h/24 h durant deux à trois mois. La préparation du chantier et la remise en état des lieux pourrait en revanche s'étendre sur six à huit mois. Environ 5 millions de francs par forage sont investis, assumés à 90% par le groupe américain.

Le sujet étant hautement sensible, l'entreprise marche sur des œufs. Dans son tout-ménage, elle prend soin de préciser que «cela n'a rien à voir avec du «fracking» (fracturation hydraulique, ndlr) ou des forages horizontaux (gaz de schiste)». En 2011, le canton de Vaud a d'ailleurs introduit un moratoire sur toute recherche de gaz de schiste sur son territoire. «Nous sommes concentrés sur les réservoirs de gaz conventionnel, la loi ne nous permet pas autre chose», insiste le directeur de SEAG.

Pas de quoi rassurer les milieux écologistes pour autant. «Une fois que la caverne d'Ali Baba est ouverte, c'est dur de refermer la porte!», prévient Olivier Epars, député des Verts, très actifs sur ce dossier. Les explorations du sous-sol peuvent déboucher sur des gisements différents que ceux annoncés ou escomptés, et nécessiter au final des méthodes d'extraction plus problématiques pour l'environnement, souligne-t-il.

L'exemple de Noville

L'exemple de Noville, où la société Petrosvibri mène des forages exploratoires sous le Léman, est dans tous les esprits. L'entreprise a décelé des réserves de gaz «serré» («tight gas»), emprisonné dans

la roche en grande profondeur. «Au début, on ne parlait pourtant que de gaz naturel facile à extraire, puis le discours a évolué», rappelle Michel Bongard, secrétaire de Pro Natura Vaud.

Finalement, son éventuelle exploitation nécessiterait le recours à une forme de fracturation, même si le terme de «stimulation» est privilégié par ses promoteurs. Le texan eCORP a d'ailleurs contribué au développement de cette méthode jugée plus douce – sans adjonction de produits chimiques – mais néanmoins controversée.

Que ce soit sous le lac ou en plaine, l'inquiétude des défenseurs de l'environnement porte avant tout sur la préservation des réserves d'eau. «Il y a des poches souterraines sur tout le plateau, poursuit Michel Bongard. La Suisse est le château d'eau de l'Europe.» Sans être opposé à toute exploration gazière, Pro Natura suivra le dossier attentivement, y compris quant à l'impact des travaux en surface sur la faune. «Des garanties doivent être données.»

L'entreprise rassure

L'entreprise se veut rassurante et dit collaborer étroitement avec le canton et les communes. Dans le meilleur des cas, les travaux exploratoires pourraient démarrer au début de l'année 2015, période à laquelle la tour de forage devrait être disponible. Puis le matériel sera déplacé de site en site, en fonction de l'état d'avancement des dossiers. «S'il y a des oppositions, cela prendra plus de temps», relève Conrad Frey, qui sait bien à quels obstacles potentiels il s'expose.

Si des réserves de gaz étaient découvertes, le groupe devrait par la suite évaluer si les quantités et la qualité du produit sont suffisantes pour envisager une exploitation commerciale. Par ailleurs, la méthode du «slim hole», rapide et peu onéreuse dans un premier temps, ne permet pas de passer directement à l'extraction, qui devra faire l'objet d'un second forage plus important. Et ainsi repasser par toutes les procédures d'approbation nécessaires. |

[Vaud\(2346\)](#) [2][Gaz de schiste\(19\)](#) [3][Mario togni\(1007\)](#) [4]

Vous devez être [loggé](#) [5] pour poster des commentaires